



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale
Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

Département de Gynécologie Obstétrique et Reproduction Humaine

Professeur P. POULAIN

oooo

CREATION	PROTOCOLE GHR, BLOC, SDC	MISE A JOUR
Octobre 2012	AVB et UTERUS BICICATRICIEL2012	Décembre 2012

• INDICATIONS

- accord de la patiente
- grossesse de déroulement normal

• PROTOCOLE

- récupérer compte-rendu opératoire des césariennes précédentes (incision segmentaire transversale)
- **pelviscanner** systématique avec **bassin normal**
 - $TU \geq 12$
 - $PRP \geq 10.5$
 - Biépineux ≥ 10
- fœtus en **présentation céphalique**, contre-indication pour les sièges et les grossesses multiples
- biométries vers 37 SA avec fœtus eutrophe ($\leq 90^{\text{ème}}$ percentile pour l'estimation pondérale)
- dossier présenté systématiquement au staff obstétrical
- pas de déclenchement

• SURVEILLANCE TRAVAIL



2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

- prévenir le sénior de garde à l'entrée de la patiente
- APD précoce
- Syntocinon® autorisé jusqu'à 60 ml/h
- tocométrie interne systématique
- césarienne après 2 heures de stagnation
- pas de révision utérine systématique